

FICHE DE POSTE
Concours 2023
Technicien-en : Plombier-ère

ETABLISSEMENT : Université de Lorraine
SERVICE ou U.F.R. : Faculté des Sciences et Technologies
VILLE : Vandœuvre-lès-Nancy
AFFECTATION MULTI-SITES POUR L'AGENT : Non

IDENTIFICATION DU POSTE

Nature du concours : BOE
Corps : TCH
Branche d'Activité Professionnelle (BAP) : G - Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention
Emploi-type de rattachement (REFERENS) : G4A44 - Technicien-ne Chauffage Ventilation Climatisation
Catégorie : B
Numéro de poste (obligatoire) : 23943A
Encadrement : NON

PRESENTATION GENERALE

La **Faculté des Sciences et Technologies** de Nancy est une des composantes de l'Université de Lorraine. Elle comprend un département des langues et trois secteurs scientifiques : Biologie, MIAE (mathématiques informatique automatique électronique) et PGCM (physique géosciences chimie et mécanique). L'ensemble représente plus de 510 enseignants, chercheurs et personnels BIATSS et près de 4 500 étudiants répartis sur le site de Vandœuvre-lès-Nancy répartis sur 110 000 m² de locaux.

Description du poste : Plombier-ère

Sous la responsabilité du responsable de l'atelier du service technique de site, le ou la candidat-e prendra en charge l'entretien des installations techniques de plomberie, de chauffage, ventilation, climatisation (CVC) et des équipements de froid des bâtiments qui dépendent du Campus Aiguillettes.

L'agent aura pour mission de procéder aux dépannages des réseaux fluides (eau sanitaire, gaz de ville, gaz spéciaux, circuit de chauffage et assainissement), de réaliser et/ou programmer les opérations de maintenance curatives et préventives et l'entretien périodique (filtres CTA, contrôle d'étanchéité des conduites de gaz) et d'effectuer les réglages courants de pilotage des automates de gestion des installations de chauffage.

DETAIL DES MISSIONS ET ACTIVITES

Activités principales (déclinées par missions)

Mission 1 : Opérations de dépannage et d'entretien

A ce titre l'agent doit :

- Diagnostiquer les fuites,
- Entretien des installations techniques de plomberie, de chauffage, de ventilation, gaz de ville et gaz spéciaux
- Assurer les premières interventions, le dépannage, et les réparations.

Mission 2 : Réalisation et/ou pilotage des travaux curatifs ou neufs

A ce titre l'agent doit :

- Formaliser les besoins en matériel et outillage nécessaires lors de travaux en régie (maintenance préventive, curative ou corrective),
- Planifier les interventions en fonction du niveau d'urgence,
- Préparer ses chantiers d'intervention (encadrement des délais, propreté et règles de sécurité)
- Effectuer les métrés nécessaires, participer à la rédaction des documents de consultation des entreprises extérieures, expertiser les devis,

- Accompagner les prestataires extérieurs dans le cadre des travaux,
- Assurer la consignation des fluides,
- Interpréter les rapports de diagnostic et assurer les opérations correctives,
- Participer à la surveillance du fonctionnement du réseau sur l'ensemble des bâtiments et sur le domaine universitaire.

Mission 3 : Pilotage des installations et optimisation des consommations en bonne intelligence avec l'exploitant CVC du site

A ce titre l'agent doit :

- Diagnostiquer les pannes sur installations, les faire remonter via des tickets aux mainteneurs p2/p3, en assurer la traçabilité,
- Communiquer les coordonnées d'exploitation pour la programmation des outils de gestion des équipements,
- Noter les consommations et les événements dans un cahier de consignés,
- Suivre le pilotage des équipements sur ordinateur (GTC),
- Participer à l'optimisation de la consommation de combustibles,
- Assurer l'information des usagers et leur appropriation des objectifs d'économie d'énergie.

Activités associées :

- Participation à la mise en place des différents événements du Campus.

COMPETENCES LIEES AU POSTE

Connaissances :

- Connaissance approfondie des techniques dans le domaine de la plomberie et du chauffage,
- Connaissance générale de la réglementation du domaine,
- Connaissance générale de la réglementation dans un ERP,
- Connaissance générale des normes et procédures de sécurité ERP et code du travail,
- Maîtrise des travaux de soudure toutes positions (soudure hétérogène, soudure autogène, soudure à l'arc),
- Notions de base des techniques d'optimisation de la conduite des installations.

Compétences opérationnelles :

- Appliquer les techniques d'installation et de maintenance des équipements,
- Assurer l'entretien courant des outils de l'environnement de travail,
- Diagnostiquer l'origine d'une panne,
- Gérer les situations d'urgence (maîtrise),
- Prendre les mesures conservatoires adaptées,
- Savoir planifier et respecter des délais d'application.

Compétences relationnelles :

- Être capable de s'intégrer dans une équipe de travail,
- Savoir rendre compte de la mise en œuvre,
- Rigueur, fiabilité et réactivité,
- Capacités d'adaptation et d'écoute,
- Aptitude à se conformer aux objectifs assignés.

TENDANCE D'ÉVOLUTION DU MÉTIER

Il s'agit d'identifier les facteurs clés d'évolution des métiers puis de renseigner l'impact qualitatif sur le métier car il se déduit des facteurs clés retenus.

Facteurs d'évolution connus du métier par le responsable hiérarchique direct :

- Évolution technologique des matériaux et des techniques de mise en œuvre,
- Évolution normative des procédés et processus.

Impacts éventuels sur le métier, les missions et/ou compétences de l'agent connus par le responsable hiérarchique direct :

Parfaire ses connaissances en fonction des évolutions techniques via la formation si nécessaire.

PERIMETRE DU POSTE - RELATIONS FONCTIONNELLES

Travail régulièrement au contact du public / des usagers

Partenaires (internes/externes)

Partenaires internes fonctions, structures ou services (limités aux 3 principaux)

<i>Liens avec d'autres postes ou services</i>	<i>Nature du lien (travail collaboratif et journalier / échange hebdomadaire/ mensuel, collaboration ponctuelle)</i>
Laboratoires de recherche	Dépannage et installations divers
Services techniques	Travail en relation avec les autres domaines techniques
Usagers	Recueil de doléances en cas de défaut d'exploitation du CVC

Partenaires externes :

<i>Liens avec d'autres partenaires de l'UL</i>	<i>Nature du lien (travail collaboratif et journalier / échange hebdomadaire/ mensuel, collaboration ponctuelle)</i>
Entreprises	Accompagnement des prestataires en charge des VTR
Exploitant mainteneur CVC	Accompagnement du prestataire Signalement des anomalies et dysfonctionnement, communication des consignes d'exploitation

INDEMNITES SPECIFIQUES LIEES A LA FONCTION :

Fonction reconnue par l'établissement comme ouvrant droit à la NBI : Non

IPAGE : Non

TENDANCE D'EVOLUTION DU POSTE

Facteurs d'évolution connus du poste par le responsable hiérarchique direct :

Adaptation aux nouvelles technologies et à la normalisation des domaines de la plomberie et CVC

Impacts éventuels sur le poste, les missions et/ou compétences de l'agent connus par le responsable hiérarchique direct :

Développement des compétences liées aux évolution de cette spécialité.

SPECIFICITES DU POSTE, CONTRAINTES

Accessibilité du lieu de travail

Les accès extérieurs du site sont facilement accessibles avec des places dédiées au stationnement à proximité de l'entrée du service. Les transports en commun desservent les accès Vélodrome et Jardin Botanique. Les ateliers disposent d'une salle de restauration.

Si les différents bâtiments de la FST sont accessibles par des ascenseurs, l'accès à la plupart des galeries et sous stations s'effectue par des escaliers.

Contraintes physiques

Le poste implique des contraintes physiques, notamment des stations debout prolongées, du travail en hauteur, l'utilisation d'outils et de machines ainsi que du port de charge dans la limite de la réglementation. Le port des Equipements de Protection Individuel (EPI) est obligatoire.

Contraintes cognitives

Les missions du poste supposent des échanges fréquents entre différents niveaux d'interlocuteurs (interne et externe), le respect des consignes tout en sachant apprécier les niveaux d'intervention.

Environnement de travail

Les horaires de travail sont à définir dans le cadre horaire classique au sein de l'établissement (7h30 à 18h30), avec parfois des dérogations en cas d'intervention urgente.

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984